

Offres d'emploi



Des offres d'emploi



Des permanences



Des outils

Site de Bain-de-Bretagne



Immeuble Le Steriad
2 allée de l'Ille
35 470 Bain-de-Bretagne
02 99 43 86 50 - 07 61 84 20 56



Lundi et vendredi de 9h à 12h
Mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi de 14h à 17h

- » **Marie Esnault et Viviane Babillon**
Conseillères France Services
maisonemploiservices@bretagneportede Loire.fr
- » **Marine Pilet**
Conseillère emploi-relations entreprises
emploi@bretagneportede Loire.fr
06 59 39 45 59

Site de Grand-Fougeray



Auditoire
25 place de l'Église
35 390 Grand-Fougeray
02 99 08 44 80 - 06 99 61 04 98



Lundi et mercredi sur rendez-vous
Mardi et vendredi de 9h à 12h
Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- » **Carine Tourillon**
Conseillère France Services
mesgf@bretagneportede Loire.fr
- » **Géraldine Guilleux**
Responsable pôle Solidarités-Emploi
polesolidarites@bretagneportede Loire.fr
06 59 39 47 75

Retrouvez les actualités de la Maison de l'emploi et des services, des offres d'emploi, de formations... sur

Maison emploi services BPLC
et sur bretagneportede Loire.fr



Création graphique : Service Com BPLC - juillet 2023 - Crédits photos : @BPLC - Ne pas jeter sur la voie publique - Faites circuler ou triez (bac papier)



FRANCE SERVICES

La Maison de l'emploi et des services

Être accompagné dans ses démarches d'emploi, administratives et dématérialisées.

— AIDE À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Bénéficiez :

- › de la consultation d'offres locales
- › des entretiens conseils : optimisation de votre recherche d'emploi ou projet de reconversion
- › d'aide à la rédaction de CV et lettres de motivation
- › des ateliers collectifs ou individuels

— PROGRAMME ET NEWSLETTER

Chaque mois un programme d'ateliers Emploi et une newsletter France services sont proposés.

Ils sont disponibles sur bretagneportedealoire.fr et sur la page Facebook *Maison emploi services BPLC*. Ils peuvent également être envoyés par mail. Inscrivez-vous à maisonemploiservices@bretagneportedealoire.fr

— ACCUEIL DE PERMANENCES

Plus de 30 permanences sont accueillies et réparties sur les deux sites (Bain-de-Bretagne et Grand-Fougeray).

Le détail des permanences des services publics, organismes et associations du territoire est disponible en version papier au sein de la structure, ou sur bretagneportedealoire.fr



— AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET NUMÉRIQUES

Premier niveau d'information et aide sur les accès aux droits (*liste non exhaustive*):

- › **Caisse d'allocations familiales :** déclaration trimestrielle des revenus, simulation ou demande de prestation, téléchargement d'une attestation...
- › **Agence nationale des titres sécurisés :** demande ou renouvellement du permis de conduire, changement d'adresse sur une carte grise...
- › **Assurance maladie :** téléchargement d'attestation de paiements ou de droits, renouvellement de la complémentaire santé solidaire...
- › **Carsat / MSA :** création de l'espace personnel, consultation du relevé de carrière et des trimestres, simulation de la date de départ à la retraite...
- › **Pôle emploi :** aide pour l'inscription à Pôle emploi, accompagnement à l'actualisation, aide pour candidater...



Certaines démarches peuvent prendre du temps et se feront donc sur rendez-vous.

N'hésitez pas également à nous contacter en cas de demandes complexes non répertoriées ici, afin de trouver ensemble le bon interlocuteur.

— VRAI OU FAUX ?

› Je peux seulement venir à Bain-de-Bretagne pour être aidé sur mon CV.

⊗ FAUX · Nous avons un site d'accueil à Grand-Fougeray avec un accompagnement à la recherche d'emploi et dans vos démarches administratives. Nous vous invitons à prendre rendez-vous pour une aide dans vos candidatures (CV et lettre de motivation).

› Je peux avoir accès à un ordinateur.

⊙ VRAI · Sur les horaires d'ouvertures, vous pouvez accéder à un ordinateur (avec possibilité de visio), un scanner et une imprimante (les photocopies/impressions sont réservées aux démarches d'emploi et administratives).

› Je peux venir faire ma carte d'identité.

⊗ FAUX · Les démarches d'état civil se font en mairie. Mais nous pouvons vous accompagner sur rendez-vous pour faire la pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS.

› Je dois être inscrit à Pôle emploi pour être reçu en rendez-vous.

⊗ FAUX · Nous sommes un service de proximité ouvert à tous et à toutes. Nous recevons tous les publics : demandeurs d'emploi, salariés, retraités... Il n'y a donc pas d'obligation d'être inscrit à Pôle emploi pour avoir accès à nos offres d'emplois, ainsi que pour s'inscrire à nos ateliers et actions.

› Je peux venir me documenter et être accompagné sur mon orientation scolaire.

⊗ FAUX · Nous accompagnons les personnes en recherche d'emploi, de premier emploi, ou ayant un projet de reconversion, donc un public adulte. Cependant, il existe un Service infos jeunes au sein de notre collectivité vers lequel vous pouvez vous rapprocher.